

# Les Amis de Reugny

Jeudi 14 mars 2019

Etaient présents : Mme Hennequin, Mme Couval, Mme Dupont, Mr et Mme Durie, Mr et Mme Perchais, Mr et Mme Bastoen, Mme Gauthier, Mme Fontaine, Mr Sellier, Mme Le Gac et Mme Gibory



## Projet « La fête de la musique à Reugny »

### Intervention danse par Mr Graviou Patrick :

Mr Graviou est venu nous présenter plusieurs danses pour le 21 juin, ainsi que les différentes musiques sur lesquelles nous danserons.

Nous avons commencé à apprendre le rondeau (danse bretonne), la valse écossaise et la polka. Mr Graviou doit revenir sur les autres séances pour poursuivre les danses.

Les danses ont été filmées par Charlotte afin de pouvoir, si Mr Graviou n'est pas là, continuer à les réaliser. Mme Gauthier a gardé le CD de musique ainsi que le cahier de danse.

La question des tenues n'a pas été réabordé. Le nombre de danse sera défini une fois que nous les aurons toutes vues.

### Musique :

Chacun a ramené les instruments fabriqués la fois passée et l'idée du bâton de pluie a été retenue, la fabrication de ceux-ci commencerons pendant la prochaine séance. Nous avons donc répartis le matériel à ramener : les tubes en carton (Michel et Jacqueline), les bouchons de lait (Charlotte), les pointes (Françoise), le tissu et peinture pour la décoration, les marteaux, billes d'argile, colle blanche (Charlotte), perforatrice (Charlotte) et des cartes routières.

Jonathan interviendra les : 24 avril, 9 et 23 mai, 6 et 20 juin. La rémunération est prise en charge par la mairie de Reugny.

### Avancement décoration :

Les fanions ont été découpés, l'idée de décoration des fanions a changé et nous nous sommes mis d'accord pour coller les blasons de chaque province sur chaque fanion en recto verso. Nous mettrons au centre de la guirlande une carte de France pour illustrer d'où viennent les blasons.

Nous devons faire un essai de la corde, mais aussi du nombre de trous à faire pour mettre en place les fanions.

Le choix de l'affiche, il nous en faudra environ une douzaine et nous attendons une réponse du comité des fêtes pour savoir laquelle nous choisissons, si nous fusionnons avec eux et les informations à mettre dessus : Agevie / Les amis de Reugny ? Horaires ? Programme ?

### Rencontre avec Mr Chauffeteau président du Comité des fêtes / alimentation :

Nous avons rencontré Mr Chauffeteau afin d'échanger sur les choses que nous voulions proposer (danse, musique, vente de gâteaux) le 21 juin.

La fête commencerait vers 17h30, le comité nous propose donc de présenter nos danses dès le début des festivités sur un temps de 20 minutes, nous pourrions également avoir un temps d'environ 10 minutes pour la musique.

Mr Chauffeteau a validé le dessin sur l'affiche, reste à se mettre d'accord pour le texte.

### Alimentation :

Le groupe souhaitait s'investir aussi sur un stand pour vendre des cakes salés et sucrés. Les bénéfices permettraient l'impression d'albums souvenir des actions menées par les Amis de Reugny. Le comité est d'accord pour nous prêter un barnum afin de vendre nos cakes, pour ne pas faire de concurrence au comité et aux autres vendeurs de nourriture, nous avons conclu que cela ne serait que du sucré.

S'engagent à tenir le stand le jour de l'évènement les personnes ne voulant pas présenter les danses et les musiques.

### Divers :

La remplaçante de Mme Lecarpentier est Charlotte Gibory jusqu'à son retour.

### **Rappel des dates à venir**

Jeudi 28 mars 2019, Jeudis 4 et 25 avril 2019, Jeudis 9 et 23 mai 2019, Jeudis 6 et 20 juin, Vendredi 21 juin (Aboutissement du projet)

### **Organisation du repas du jeudi 28 mars 2019. Mme Couval récupère en mairie les clés de la salle et la cafetière**

Pensez à apporter vos couverts. Les assiettes et verres sont sur place.

Salé : quiches Micheline

Sucré : Tarte au chocolat Daniel et Danielle dessert en réflexion

Pain : Françoise

Fromage : Anne-Marie